



COMMUNIQUE N° 004 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° D'OFFRES N° 006/AONO/CY/SG/CIPM/2026 du 02 AVRIL 2026 EN PROCEDURE D'URGENCE. POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE AGRICOLE BIENEMAMA ANCIEN-PONT DE LA BANGUE (15 Km) DANS LA COMMUNE DE YOKADOUMA.

FINANCEMENT : BIP (MINADER) 2025

Le Maire de la Commune de Yokadouma porte à la connaissance des candidats ayant participé à la Consultation dont l'objet est susmentionné que l'entreprise **ETS MOUMA ET FILS BP__ Yokadouma, tél : 678 27 46 57** a été déclarée attributaire de la lettre commande relatif à ladite Consultation, pour un montant de **55 000 000 (Cinquante-cinq millions) TTC FCFA** et un délai d'exécution de **Quatre (04) mois**.

La société retenue est par conséquent invitée à bien vouloir prendre l'attache du service technique de la Commune de Yokadouma (SIGAMP) pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, y compris leur caution de soumission, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme en charge de la régulation des marchés publics.

Yokadouma, le **27 MAI 2026**

LE MAIRE

(Maitre d'Ouvrage)

Ampliations :

- ✓ MINMAP/BN
- ✓ ARMP pour insertion au JDM
- ✓ Président/CIPM/CY
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archives



*Ernest Timothée
Mhoumpiel Abono*